

Prévoyance Vendredi 16 septembre 2011

La dette émergente revient sur le devant de la scène

Par Servan Peca

La dette émergente revient sur le devant de la scène Les obligations souveraines des pays en croissance méritent que les institutionnels s'y intéressent de plus près

La dette sans risque est un actif en voie de disparition, prévient Jean-Luc Lederrey. Déstabilisant, alors que les emprunts souverains, «une clé de voûte de l'univers d'investissement», représentent près de deux tiers des émissions obligataires dans le monde. «Alors que nous reste-t-il?» s'interroge le responsable des études financières pour la Banque Cantonale de Genève (BCGE). Le séminaire destiné aux institutionnels, qui s'est tenu jeudi à Genève, lui a fourni une bonne occasion de présenter «son» alternative: la dette émergente.

Les obligations émises par les pays en croissance (re-)commencent à intéresser ceux qui recherchent des valeurs sécurisantes autres que les obligations publiques suisses, allemandes ou américaines, assène Jean-Luc Lederrey. Dans une récente note, Pictet & Cie confirme, en constatant des afflux vers la dette émergente en monnaies locales, «parfois même à un rythme supérieur à celui du début d'année». L'évolution structurelle vers une plus forte allocation à la dette émergente devrait se poursuivre, prévoit la banque.

«Malgré des perspectives et des fondamentaux économiques égaux, voire meilleurs que les pays développés, ces pays offrent des taux de rémunération largement supérieurs», reprend Jean-Luc Lederrey. Avec des rendements variant entre 5 et 8% l'an et une appréciation attendue de la devise dans laquelle ils sont libellés, ces titres méritent que les caisses de pension s'y intéressent de plus près, selon le responsable de la BCGE.

Emprunteurs de qualité

«Suffisamment de ces émetteurs sont considérés comme «investment grade» (ndlr: qui reçoivent une note allant de AAA à BBB-) et peuvent donc aisément être intégrés à un portefeuille institutionnel», ajoute l'orateur en marge de la conférence. C'est le cas du Brésil, par exemple. Sa dette, tant en monnaie locale (BBB+) qu'en monnaie étrangère (BBB-), entre dans les critères de haute qualité requis par les règlements de placement des institutions de prévoyance.

La potentielle mauvaise gestion par ces pays de leur forte croissance, souvent considérée comme le principal risque, parce qu'il conduirait à un dérapage incontrôlé de l'inflation, ne doit pas être tant redoutée, selon Jean-Luc Lederrey: «Le ralentissement économique global qui se profile va les aider à combattre la surchauffe.»

